

École Primaire Publique Henri DÈS  
15 rue de la Mairie 35850 IRODOUËR  
☎ 02.99.39.81.26 / [ecole.0350294e@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0350294e@ac-rennes.fr)

**PROCÈS VERBAL  
Conseil d'École du  
05 Novembre 2020**

**CIRCONSCRIPTION DE SAINT GRÉGOIRE**

Noms	Présents	Excusés
<b>L'Inspecteur de l'Éducation Nationale :</b> M. Philippe GUICHOUX		
<b>Directeur - Président du conseil d'école :</b> M. Hervé FAUCHOUX	X	
<b>Enseignants de l'école</b>		
Mme Stéphanie PAUTONNIER	X	
Mme Aurélie LHUISSIÈRE	X	
M. Mickaël PAUTONNIER	X	
Mme Marie TOQUET	X	
M. Cédric HAMELIN	X	
M. Florian COQUILLET	X	
Mme Mareva FEURPRIER	X	
Mme Stéphanie CHARNEAU	X	
<b>Représentant du R.A.S.E.D. :</b>		X

Représentants des parents d'élèves		
Mme Audrey GROSSO		X
Mme Mathilde POUGET	X	
Mme Céline BOURDAIS	X	
Mme Katia LECLERCQ	X	
Mme Pauline BOLLEY	X	
Mme Stéphanie DIEUDONNÉ	X	
Mme Sonia TRÉHEL		X
Mme Mélanie THOREL	X	
Mme Céline THÉBAULT	X	
<b>Monsieur le Maire :</b> M. Mickaël LE BOUQUIN	X	
<b>Adjointe aux affaires scolaires :</b> M. Thomas LE MONS	X	
<b>Coordinatrice Enfance Jeunesse :</b> Mme Priscilla HERVOT	X	

**I. Présentation des membres du conseil et de l'équipe éducative**

**II. Élections des représentants de parents d'élèves**

*A. Déroulement des élections 2020/2021*

- Participation
  - Nombre d'inscrits 271, Nombre de votants 202, Nombre de bulletins blancs ou nuls 11, Nombre de suffrages exprimés (S) 191
  - Taux de participation : 74.54 %
  - Rappel des taux de participations antérieures : 36.50% (2016), 45,49 % (2017), 77.49 % (2018), 70.59% (2019)
  - Vote exclusivement par correspondance (*Cf. PV CE 1 2019/2020*)
- Parents élus :

BOLLEY Pauline Titulaire  
THÉBAULT Céline Titulaire  
GROSSO Audrey Titulaire  
BOURDAIS Céline Titulaire

DIEUDONNÉ Stéphanie Titulaire  
THOREL Mélanie Titulaire  
LECLERCQ Katia Titulaire  
TRÉHEL Sonia Titulaire  
POUGET Mathilde Suppléante

*B. Réunion de présentation aux nouveaux RPE élus*

Chaque année, le directeur réunit en sa présence les nouveaux parents élus afin de leur présenter leurs rôles et expliquer le fonctionnement de l'école. En raison du contexte perturbé de ce début d'année, la réunion n'a pas eu lieu. Néanmoins, comme chaque année, un trombinoscope a été fait. Il est affiché au portail et est disponible sur [le site de l'école](#).

- Rôles des RPE :
  - Relai auprès des autres parents envers le directeur et la mairie. Les RPE sont donc là pour relayer et accompagner.
  - Médiateur
  - Acteur du débat et force de propositions pour le bon fonctionnement de l'école.

- Filtre (toutes les demandes ne sont pas à évoquer au conseil d'école). Le conseil d'école n'aborde que le fonctionnement de l'école et non celui d'une classe ou d'une personne en particulier. Dans ces cas-là, il faut en parler au directeur ou à l'enseignant concerné pour que des solutions soient trouvées mais hors conseil d'école.
- Le directeur a aussi rappelé le lien Internet du site « La mallette des parents » qui peut répondre à un bon nombre de questions de parents sur l'école en général : [mallettedesparents.education.gouv.fr](http://mallettedesparents.education.gouv.fr)

### III. Effectifs et bilans de la rentrée 2019/2020

#### A. Enseignants et personnel de l'école :

- Aucun changement dans l'équipe.
- 5 AESH pour le suivi de 7 enfants et 3 ATSEM.

#### B. Effectifs :

Répartition par niveau 2019-2020	
<b>CYCLE I</b>	<b>62</b>
TPS	3
PS	16
MS	24
GS	19
<b>CYCLE II &amp; III</b>	<b>129</b>

Répartition par niveau 2019-2020	
CP	21
CE1	27
CE2	16
CM1	28
CM2	37
Total	195

Répartition par classe 2019-2020	
TPS/PS/MS - 3/16/7	26
MS/GS - 17/8	25
GS/CE1 - 11/13	24
CP	21

CE1/CE2 - 14/10	24
CE2/CM1 - 6/17	23
CM1/CM2 - 11/13	24
CM2	24
Total	191

#### C. Rentrée 2020/2021

Prévisions 2020 / 2021 avant enquête auprès des familles.								
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	12 sûrs + ??	16	24	19	21	27	16	28
Environ 63				111				
174								

Point sur le lotissement : des logements vont être livrés prochainement. Il ne reste que 7 lots disponibles.  
Par ailleurs, des logements ont été livrés à la Chapelle-du-Lou-du-lac.

### IV. Règlement 2020/2021

Lecture du règlement. Pas de changement notable mise à part la remarque préalable sur le protocole sanitaire :

« En cas de crise, notamment sanitaire, les membres de la communauté éducative (parents, élèves, personnels enseignants, communaux, médico-sociaux ...) doivent respecter les consignes du **protocole national** consultable sur le site du ministère de l'Éducation Nationale. »

Demande de modification de la charte internet afin de renvoyer vers les textes réglementaires. Le directeur se rapprochera du conseiller pédagogique départemental au Numérique Philippe COSTON.

Le règlement est voté à l'unanimité.

## V. Sécurité à l'école

### A. PPMS<sup>1</sup> Attentat intrusion

- Présentation par le directeur de l'école
- Exercice réalisé le 15 10 2020.
- Signal d'alarme : sifflet à disposition dans chaque classe
- Mise à l'abri pour toutes les classes + fuite pour les cycles 2-3.
- Points faibles : l'alarme (le sifflet n'est pas l'idéal), certaines portes sont restées ouvertes (à cause du protocole sanitaire), une classe à la salle des sports n'a pas entendu l'appel téléphonique et un accès à l'école est possible par la crèche.
- Vigilance **urgence attentat** : suite à l'assassinat du professeur Samuel PATY et aux attaques de Nice. Le niveau Vigipirate a été augmenté au niveau maximal.

### B. PPMS risques majeurs

En cours de modification, ajout du risque « tempête » à cause des arbres qui bordent l'école.

### C. Incendie

L'exercice s'est très bien déroulé. Les classes n'étaient pas prévenues à part la classe des plus petits.

La sortie s'est effectuée rapidement et dans le calme. Toutefois, les zones de rassemblements ont été redéfinies. La cour étant trop près des bâtiments, il est préférable de plus éloigner les élèves. La nouvelle cour du haut, le jardin de la crèche et le parking de la salle multifonction seront utilisés.

## VI. Santé à l'école

### A. Bilan infirmier

Au cours de sa scolarité un enfant bénéficie de plusieurs bilans infirmiers et/ou médicaux si besoin. Voici la programmation :

- Bilan en PS ou MS par la PMI.
- Un bilan en GS par l'infirmière scolaire.
- Un bilan en CM2 par l'infirmière scolaire.

### B. Protocole sanitaire renforcé du 2 novembre 2020<sup>2</sup>

#### Les nouveautés sont notamment :

- Masque obligatoire pour tous les élèves d'élémentaire
- Lavage des mains renforcé
- Limitation des brassages :
  - o Attention : dans un groupe, il peut y avoir plusieurs classes.
  - o Cohérence avec le périscolaire qui forme 3 groupes :
    - Cycle 1 : 1 groupe
    - Cycle 2 : 1 groupe CP + CE1 Mickaël et 1 groupe pour les classes de Cédric + Hervé
    - Cycle 3 : 1 groupe
- Décloisonnement : nettoyage des tables avant et après les séances par les enseignants + distanciation des deux groupes dans la salle.
- Nettoyage et ménage renforcés (plusieurs fois par jour : toilettes + points de contact).

---

<sup>1</sup> PPMS : Plan Particulier de Mise en Sureté

<sup>2</sup> <https://www.education.gouv.fr/covid19-ouverture-des-ecoles-modalites-pratiques-et-protocole-sanitaire-305467>

- Temps Périscolaires (cf. planning)

**Mise en place du protocole et limitation du brassage des enfants**

	Accueil périscolaire du matin		Pause méridienne		Accueil périscolaire du soir		
	Lieu	Effectif	Lieu	Effectif	Lieu	Effectif	
PS-MS	Hall Mater	5	Cour maternelle		54	Motricité	16
MS-GS			Cour maternelle	Cour Elementaire*		Motricité	
GS-CE1	Hall mater	Motricité	Cour élémentaire*		21	Biblio	18
CP	Motricité		Cour parking*		34	Projection	
CE1-CE2			Cour coursive*		31		
CE2-CM1							
CM1-CM2							
CM2							

Moyenne des effectifs semaine du 2 au 6/11

\* rotation des enfants sur les différentes cours sur la semaine ateliers du midi avec Fanny et Alison les mardis et jeudis

**Courrier d'une famille sur le port du masque par les enfants.**

Une famille s'est opposée au port du masque et a envoyé un courrier à l'Inspecteur, au Recteur et aux parents-délégués.

Si le directeur peut entendre les désaccords, il doit cependant faire appliquer le protocole national en vigueur ([Décret n° 2020-1310<sup>3</sup>](#)) dans l'établissement. La seule dérogation possible au non-port du masque se fera sur présentation d'un certificat médical de contre indication. Une réponse du Directeur a été apportée à la famille :

*« Les parents-délégués ont été destinataires de votre courrier et plusieurs m'ont sollicité aujourd'hui pour connaître mon avis. Je vous invite à continuer d'échanger avec elles pour connaître leurs différentes opinions.*

*En tant que directeur d'école et agent de l'État, mon devoir est de faire respecter les textes en vigueur au sein de l'établissement que je dirige.*

*Je peux, bien entendu, entendre vos désaccords mais concernant la situation actuelle, c'est le protocole qui vous a été envoyé hier qui est la référence. »*

**VII. Moyens financiers**

A. OCCE : mandataire : Cédric HAMELIN

Photos de classes : 400 €

Photos individuelles : 340 €

Gâteaux : 850 €

Pas de cotisations OCCE demandées aux parents cette année.

B. APE :

AG du 3 septembre 2020

Des changements dans le bureau :

- Présidente : Mme DENIS, M. CLAIRON (vice-président)
- Trésorières : Mme SAVIN, Mme MARTIN
- Secrétaires : Mme MONNERIE, Mme DIEUDONNÉ

2 000 € ont été alloués à l'école.

Le PV est disponible sur le site de l'école :

<http://www.ecole-primaire-henrides-irodouer.ac-rennes.fr/> / Rubrique APE

Au vu du contexte sanitaire, difficulté pour organiser des actions pour Noël. Une vente de sapins est toutefois organisée.

<sup>3</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042475143>

### C. Mairie :

- En 2020 :

- Fournitures scolaires – 48 € par enfant (193 élèves)
  - Livres scolaires : 1 000 €
  - Livres de bibliothèque : 200 €
  - Prise en charge du transport et des entrées à la piscine,
  - Subvention pour les classes "découverte" réalisées : 8 € / jour / enfant, limité à 3 000 €,
  - Subvention pour les activités d'éveil et culturelles : 18 € par enfant soit 3 582 €.
- En 2021 : Le budget sera voté en mars mais le maire signale qu'il ne devrait pas y avoir de baisse.

## VIII. Demandes à la mairie

### Suivi des demandes faites aux conseils d'école précédents

#### A. Réfectoire :

Des infiltrations importantes avaient été constatées dans le réfectoire. Les travaux sont en cours, la toiture du réfectoire et de la salle de motricité sont refaites. Coût estimé des travaux : 40 000€

#### B. Parkings :

La commune met en place des commissions enfance avec des thèmes différents.

Une commission « parking » et « pédibus » sont notamment créées. Des représentants de parents des deux écoles de la commune y participent. Les réunions mensuelles ont commencé.

#### C. Cour du haut

L'ancien parking des enseignants est maintenant une nouvelle cour pour les élèves. Ceci permettant d'avoir plus d'espace et de pouvoir aussi éviter les brassages entre groupes d'élèves.

L'équipe demande toutefois à ce que des bancs puissent être installés.

#### D. Pédibus

La municipalité observe des communes aux alentours pour connaître les fonctionnements et commence à faire un mappage des adresses des familles pour esquisser d'éventuelles lignes de pédibus. Un nouveau sondage sera réalisé auprès des familles.

#### E. Sécurité du bâtiment :

La demande du visiophone est toujours en cours. La préfecture offre la possibilité d'avoir une subvention pour sécuriser l'école. Le dossier a été constitué et déposé mardi 10 novembre. Le budget alloué doit être discuté en conseil municipal le 19/11/2020. Pour information, voici l'extrait de l'article qui sera débattu en conseil municipal.

---

### **2. Groupe scolaire Henri Dès : sécurisation de l'établissement**

---

Au vu de l'actualité et des mesures fortes prises par le gouvernement dans la lutte contre le terrorisme, le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) nous donne la possibilité de financer des projets de sécurisation des établissements scolaires. La subvention pourrait être de 80 % du montant HT des travaux.

De devis ont été sollicités pour l'installation de visiophones aux portails de l'école et de la garderie.

- Système 2G : 13 194 € HT
- DEFFAINS TP : 2 525 € HT

Il est demandé au conseil de se prononcer sur la réalisation de ces travaux et d'accepter les devis.

## IX. Présentation principaux projets pédagogiques

### A. École :

- Le projet d'école se termine. La rédaction d'un nouveau projet d'école 2021-2025 est à mener cette année.
- Bibliothèque : Alison viendra à l'école faire des animations.

*B. Cycle 1:*

- Projet bord de mer : en lien avec une association à Cancale pour une journée en mer et potentiellement une sortie en mer (plutôt au printemps pour pouvoir l'exploiter pleinement en classe).

GS-CE1 / CE1-CE2 : 1 2 3 Plant Haies, plantation d'une haie à côté de la nouvelle salle de sports.

Faire des observations scientifiques autour de cette haie.

*C. Cycle II:*

- Permis Piétons pour les CE2 et CM1, le Gendarme ALLAIN sera recontacté pour le passage de ce permis.
- Projet Sport Santé et Handicap : Annulé cette année.

Piscine : les élèves de CE1 et CE2 iront à la piscine. En raison de l'année dernière écourtée, nous changeons les cohortes afin que les enfants bénéficient des 2 cycles piscine qui normalement prévus pour chaque élève.

- Poney : dates du 7-8 juin (à voir). Fonctionnement en 2 journées sans nuitée envisagé.
- Projet musique (SIM) : 3 classes (GS-CE1, CP, CE1-CE2) jusqu'à février --> rythmique et encodage / décodage de rythmes.
- CP : travail avec des étudiants de Rennes 1 --> thème travaillé en lien avec le COVID ou autres thèmes de sciences (intervention de novembre à janvier).

*D. Cycle III:*

- Poésie CE2 / CM1 : venue d'une poète pour amener le plaisir de la poésie à l'école.
- Écodo : 3 classes de cycle 3 --> 4 animations sur le thème de l'eau, notamment comment économiser l'eau (partenariat avec les eaux du bassin rennais, les petits débrouillards et Eau et rivières de Bretagne).
- Permis vélo et Internet pour les CM2
- Apprendre à Porter Secours : en raison du contexte l'intervention des pompiers semble compromise.

Projet Théâtre : les 3 classes de cycle III prépareront la pièce « le long voyage du pingouin ».

*E. Projets en lien avec la municipalité*

- CMJ : Ce sont Sandra et Océane qui encadrent le CMJ d'une vingtaine d'enfants avec des 6e et 5e
- PEDT<sup>4</sup>

Mme HERVOT précise que le PEDT arrive à son terme cette année. Un nouveau PEDT sera à construire.

- Projet « Harcèlement »

Ce projet avait été interrompu l'an dernier, il est remis en marche cette année. Une animatrice du périscolaire interviendra dans les classes de cycle III afin de sensibiliser à cette thématique. Une réunion de présentation avec les directeurs des deux écoles est prévue au mois de décembre.

- Spectacle de Noël

La mairie annonce que les spectacles de Noël ne peuvent pas avoir lieu. La mairie réfléchit donc à un spectacle en fin d'année scolaire si la situation le permet.

**Remarque :**

L'hommage à Samuel PATY n'a pas pu être évoqué lors de ce conseil d'école. Cependant, le temps de concertation que l'on a pu conserver à IRODOUER a permis de mettre en place des temps de qualité et d'échanges en classe. Le temps d'hommage sur la cour en présence de Monsieur LE MONS, élu, s'est très bien déroulé.

**X. Fin de l'ordre du jour**

Directeur  
Hervé FAUCHOUX



Signatures :

Secrétaire  
Cédric HAMELIN



<sup>4</sup> PEDT : [Plan Éducatif Territorial](#)